

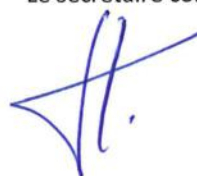
N° dossier : EAU/AUT/26/0341

## AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que le syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) a introduit une demande d'autorisation la traversée du cours d'eau « Syre » par des gaines de fibre optique et dans une zone de protection des eaux souterraines II-V1 à Betzdorf et Flaxweiler.

Berg, le 30 mars 2026.  
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,



**Administration Communale de Betzdorf**  
11, rue du Château | L-6922 Berg  
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu  
Facebook: GemengBetzder Instagram: gemeng\_betzder  
betzdorf.lu